

Un nouveau Prieur Général pour Notre-Dame d'Espérance

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#), [Vocations](#)

Date : 8 octobre 2020

Les moines de la [Congrégation Bénédictine Notre-Dame d'Espérance](#) ont élu le 1er octobre 2020 pour 6 ans comme Prieur général : Frère **Guy-Marie Fort**, qui succède à Frère **Jean-Yves Mercier** après 12 années.

La Congrégation Notre-Dame d'Espérance a été fondée en 1966 par le Père **Henri-Marie Guilly**, moine bénédictin de l'abbaye Saint-Paul de Wisques, dans le Pas-de-Calais. Il avait constaté que des candidats de santé fragile ne pouvaient être reçus dans les abbayes et il a voulu fonder une communauté où frères valides et frères de faible santé puissent mener ensemble la vie monastique selon La Règle de saint Benoît.

Aujourd'hui, la Congrégation compte 130 frères répartis dans 9 prieurés à travers la France. Dans le diocèse d'Annecy, la congrégation est installée à Evian. C'est en 1997 que fut fondé le Prieuré saint François de Sales. Mgr **BARBIER**, alors évêque d'Annecy souhaitait l'installation d'une communauté contemplative dans le monastère d'Evian après le départ des Clarisses. Celles-ci, devaient rejoindre leurs soeurs de Mazamet. Le Prieuré compte une vingtaine de membres dont un tiers de postulants. Ces "nouveaux" viennent de loin pour la plupart car c'est à Evian-les-Bains et à Charleville-Mézières que s'effectue un premier discernement de vocation pour l'ensemble des prieurés de la Congrégation Notre-Dame d'Espérance.

Le Prieuré Notre Dame d'Espérance a été fondé par le Père Henri-Marie Guilly (1911 – 2008) le 1er octobre 1966 à Croixrault, dans la Somme, au nord de la France. L'objectif du fondateur est de mettre à la portée des malades, des faibles, des petits, cette vie monastique bénédictine

qu'il a connue pendant trente ans. Le Père Guilluy, qui a exercé la charge de Maître des Novices, s'est heurté à la difficulté d'accueillir des postulants handicapés. De nombreuses personnes, désireuses de mener la vie monastique, ne pouvaient réaliser leur vœu par suite d'un handicap de santé.

Le Prieuré Notre-Dame d'Espérance a permis aux hommes malades, handicapés ou de faible santé de devenir moines à part entière, en suivant la règle de Saint Benoît dans la mesure de leurs possibilités. Seuls sont exceptés les malades mentaux non stabilisés par un traitement approprié et les grabataires. L'expérience va prouver que l'intuition était juste: les vocations vont venir. Rapidement, il apparaît que la fondation nouvelle répond, dans l'Eglise, à un besoin auquel aucun institut jusqu'ici ne pouvait répondre pleinement, sous peine de s'éloigner de son observance propre.

Ce développement s'accompagne de la reconnaissance officielle par l'Etat en 1977, et par l'Eglise: d'abord "Pieuse Union", Notre-Dame d'Espérance est érigée en Congrégation Diocésaine par Monseigneur l'Evêque d'Amiens le 2 février 1984. Elle est ensuite Associée à l'Ordre bénédictin le 29 septembre 1990. La congrégation compte actuellement 120 membres répartis dans 10 monastères. Elle est dirigée par le Père Jean Yves Mercier, supérieur général de la congrégation.

L'élection de Frère Guy-Marie Fort coïncide avec un événement important pour la congrégation, la fondation d'une nouvelle maison proche de Rennes : le monastère sainte Thérèse. Pour commencer, une dizaine de moines se sont installés dans l'ancien carmel de Montigné à Vézin-le-Coquet.